



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1997/17
7 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième session
7-15 avril 1997

Rapport du Conseil consultatif de haut niveau
sur le développement durable sur les travaux
de sa septième session

(Monaco, 14-17 janvier 1997)

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>Paragraphes</u> | <u>Page</u> |
|---|--------------------|-------------|
| I. ORGANISATION DE LA SESSION | 1 - 7 | 2 |
| II. RÉSUMÉ DES DÉBATS | 8 - 15 | 3 |
| III. TRAVAUX FUTURS | 16 - 17 | 4 |
| <u>Annexes</u> | | |
| I. ORDRE DU JOUR | | 5 |
| II. CURRICULUM VITAE DES MEMBRES DU CONSEIL | | 6 |

I. ORGANISATION DE LA SESSION

1. La septième session du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable s'est tenue à Monaco du 14 au 17 janvier 1997, à l'invitation du Gouvernement de Monaco. Y ont participé les 14 membres suivants : Maria Julia Alsogaray, Christina Amoako-Nuama, Birgitta Dahl, Abid Hussein, Jörg Imberger, Jacques Lesourne, Marcilio Marques Moreira, Laura Novoa, David Pearce, Qu Geping, Emil Salim, Suh Sang-Mok, Mostafa Tolba et Ernst-Ulrich von Weisäcker. Quatre membres n'ont pu assister à la session : La princesse Basma Bint Talal, Nikolai Drozdov, David Hamburg et Maurice Strong. On trouvera à l'annexe II les curriculum vitae des membres du Conseil.

2. Le Bureau élu à la cinquième session pour un mandat de deux ans allant de 1996 à 1997 (voir E/CN.17/1996/31, par. 50) était le suivant : Birgitta Dahl (Présidente), Emil Salim (Vice-Président) et Jörg Imberger (Rapporteur).

3. La session a été ouverte par la Présidente et l'ordre du jour (voir annexe I) a été adopté. Le prince Albert de Monaco a souhaité la bienvenue aux participants, a souligné, dans son allocution, l'importance que son pays attachait au développement durable et a indiqué de quelle manière Monaco contribuait à la mise en oeuvre des accords multilatéraux et bilatéraux visant à protéger la Méditerranée. Le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a donné lecture d'un message du Secrétaire général, dans lequel celui-ci soulignait que le développement durable était l'une des tâches les plus importantes que devait accomplir l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, elle ne pourrait être menée à bien que dans le cadre de la coopération internationale, et le Secrétaire général attendait du Conseil qu'il formule des avis techniques indépendants sur les moyens de réaliser le développement durable dans tous les pays.

4. Dans sa déclaration liminaire, la Présidente a fait observer que le Conseil devait, au cours de la session, mettre définitivement au point, en se fondant sur ses travaux des sessions précédentes, le rapport qu'il devait présenter à l'Assemblée générale en tant qu'apport à la session extraordinaire de 1997. Le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable a souligné que la valeur du rapport résiderait dans les recommandations que formulerait le Conseil. Ce rapport compléterait d'autres rapports élaborés par le Secrétariat pour la session extraordinaire, notamment ceux relatifs à l'examen des tendances à long terme du développement durable et à l'évaluation des ressources mondiales en eau douce.

5. Dix spécialistes de trois secteurs cruciaux pour le développement durable (énergie, transports et eau) ont également participé à la session et contribué ainsi aux travaux du Conseil. Il s'agit de : Claude Fussler, Vice-Président pour l'environnement, la santé et la sécurité de Dow Europe; Thomas Johansson, Directeur du programme relatif à l'énergie et à l'atmosphère du Programme des Nations Unies pour le développement; Christian Stoffaes, Direction de l'économie, de la prospective et de la stratégie à Électricité de France; Steve Lennon, Directeur de recherche à ESKOM, Afrique du Sud; Alberto Harth, Conseiller principal, Infrastructure à la Banque mondiale; Laurie Michaelis, Direction de l'environnement, Organisation de coopération et de développement

économiques; Jonas Rabinovich, Conseiller principal en développement urbain au PNUD; Lucien Chabason, Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, Programme des Nations Unies pour l'environnement; René Coulomb, Administrateur Directeur général de la Lyonnaise des eaux; et Gunilla Björklund, de l'Institut de Stockholm pour l'environnement. Le Conseil a remercié les experts de leur généreux et précieux concours.

6. La préparation technique de la session a été assurée par le Département de la coordination des politiques et du développement durable.

7. Le Conseil a remercié le Gouvernement de Monaco de l'accueil réservé aux participants et de l'excellente organisation de la session.

II. RÉSUMÉ DES DÉBATS

8. Les débats de la septième session ont été consacrés pour l'essentiel à la structure et à la teneur du rapport que le Conseil doit, comme il avait été convenu à la cinquième session, présenter en 1997 à titre de contribution à l'examen des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Le Conseil a examiné le projet de rapport établi par le Secrétariat et le Rapporteur par intérim, David Pearce, en fonction des décisions prises aux cinquième et sixième sessions et des observations formulées sur les projets préliminaires. Le Conseil a également tenu compte des informations fournies et des vues exprimées par les spécialistes qui ont participé à la session (voir par. 5).

9. Le Conseil a noté que l'on n'attendait pas de la Commission du développement durable et de l'Assemblée générale à sa session extraordinaire qu'elles renégocient Action 21, mais qu'elles examinent les moyens d'accélérer la mise en oeuvre des recommandations qui y figuraient. Le Conseil a souscrit à cette approche aux fins de l'établissement de son propre rapport.

10. Le Conseil a convenu que le rapport établi pour l'examen prévu pour 1997 devrait être court – environ 20 pages, axé sur l'avenir et constructif. Comme il l'avait décidé à ses cinquième et sixième sessions, le Conseil a réaffirmé que le rapport serait consacré au développement durable dans trois secteurs cruciaux – l'énergie, les transports et l'eau. Le Conseil a examiné, pour chaque secteur, les politiques d'ensemble propres à assurer un développement durable, les obstacles à leur mise en oeuvre et les mesures permettant de surmonter ces obstacles. Le Conseil a décidé que ses recommandations devraient être concrètes et réalisables et avoir pour objectif de passer du stade des engagements à celui de l'action.

11. Le Conseil a souligné que pour promouvoir le développement durable dans tous les pays, il fallait renforcer la coopération internationale, notamment accroître les montants d'aide publique au développement et développer les transferts de technologie, conformément aux engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et dans d'autres instances. Un des objectifs essentiels du développement durable dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'eau devrait être d'assurer que

chacun ait accès à une énergie non polluante, à l'eau potable et à l'assainissement, et aux services de transport.

12. Le Conseil a convenu que les mesures d'incitation de nature à favoriser le développement durable dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'eau, qui se traduisaient généralement par des prix plus élevés, devaient être complétées par des mesures garantissant aux personnes et aux communautés à faible revenu l'accès aux services de base.

13. Le Conseil a reconnu que certains groupes influents, qui avaient intérêt à ce que les modes actuels de production et de consommation soient maintenus, étaient souvent opposés à l'adoption de mesures visant à promouvoir le développement durable. Afin de surmonter ces obstacles, le Conseil a examiné les moyens de conjuguer mesures incitatives et mesures compensatoires afin que les politiques proposées soient à la fois réalistes sur le plan politique et équitables sur le plan économique et social. Le Conseil a également noté que les politiques de développement durable seraient plus facilement acceptées si les citoyens participaient davantage au processus de prise de décisions. Il était essentiel de mieux informer le public et de le sensibiliser aux avantages du développement durable si l'on voulait que des politiques avisées puissent être bien appliquées.

14. On trouvera dans le rapport du Conseil établi pour l'examen de 1997, intitulé "Questions et politiques cruciales pour le développement durable : énergie, transports et eau", dont la Commission est saisie sous forme d'additif au présent rapport (E/CN.17/1997/17/Add.1), un compte rendu détaillé des débats sur les questions susmentionnées ainsi que les conclusions et recommandations du Conseil.

15. Plusieurs membres du Conseil ont proposé de prendre des dispositions en vue d'assurer une large diffusion au rapport du Conseil.

III. TRAVAUX FUTURS

16. Le Conseil a décidé qu'il se réunirait à nouveau après la session extraordinaire de l'Assemblée générale afin de faire le point de ses travaux et de sa contribution à l'examen, prévu en 1997, des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements pris à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Les travaux futurs du Conseil dépendront ensuite des décisions prises par l'Assemblée générale concernant la poursuite des travaux de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement durable, et de la décision du Secrétaire général touchant le rôle du Conseil.

17. Dans son rapport pour l'examen prévu en 1997, le Conseil a noté que la mondialisation des échanges et des flux financiers présentait un nouveau défi pour le développement durable et rendait plus indispensable encore la coopération internationale en vue d'assurer l'efficacité des politiques nationales. Le Conseil a estimé que ce thème pouvait figurer au nombre des thèmes de ses futurs travaux.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Examen du projet de rapport du Conseil établi pour l'examen de 1997.
3. Arrangements relatifs à la publication et à la diffusion du rapport établi pour l'examen de 1997.
4. Travaux futurs du Conseil.
5. Adoption du rapport du Conseil sur les travaux de sa septième session.

Annexe II

CURRICULUM VITAE DES MEMBRES DU CONSEIL

Présidente

Birgitta DAHL (Suède). Présidente du Parlement suédois; membre du Comité exécutif du Parti social-démocrate; membre du Conseil consultatif pour les affaires étrangères. Fonctions antérieures : Ministre de l'environnement (1990-1991), Ministre de l'environnement et de l'énergie (1986-1990), Ministre de l'énergie (1982-1986). A reçu sa formation en Suède (histoire et sciences politiques).

Vice-Président

Emil SALIM (Indonésie). Membre de l'Équipe de conseillers économiques du Président de l'Indonésie; membre du Congrès du peuple; membre de l'Académie indonésienne des sciences. Fonctions antérieures : Ministre d'État chargé de la population et de l'environnement; Président du Conseil d'administration du PNUÉ; professeur de sciences économiques à l'Université d'Indonésie. A reçu sa formation en Indonésie et aux États-Unis d'Amérique (sciences économiques). Lauréat du prix J. Paul Getty (États-Unis, Fonds mondial pour la nature). Auteur de Pemerataan Pendapatan et Perencanaan (1978) et de Pembangunan Berwawasan (1986).

Rapporteur

Jörg IMBERGER (Australie). Professeur d'ingénierie de l'environnement. Directeur du Centre d'hydrodynamique environnementale et Président du Centre de recherche sur l'eau à l'Université d'Australie occidentale. Actuel Président de la Western Australia Estuarine Research Foundation et Conseiller scientifique auprès de Earthwatch. Membre de l'Académie australienne des sciences. Fonctions antérieures : a occupé divers postes universitaires en Australie et à l'étranger et joué un rôle consultatif auprès de nombreux organismes publics (au niveau des États ou au niveau fédéral) et privés. Lauréat de divers prix récompensant sa contribution à la protection de l'environnement. A reçu sa formation en Australie et aux États-Unis.

Membres

Maria Julia ALSOGARAY (Argentine). Membre du Cabinet national; Secrétaire aux ressources naturelles et à l'environnement. Fonctions antérieures : Vice-Présidente de la Commission de la défense nationale de la Chambre nationale des députés; membre de la Commission des affaires étrangères, de la défense, de la science et des techniques; député (Unión del Centro Democrático) à Buenos Aires; déléguée de l'Argentine auprès de l'Accord argentin-uruguayen de coopération économique; conseillère auprès de la délégation argentine à l'Association latino-américaine de libre-échange; et autres fonctions dans le secteur privé. A reçu sa formation professionnelle en Argentine.

Christina AMAOKO-NUAMA (Ghana). Ministre de l'environnement, de la science et des techniques. Fonctions antérieures : Ministre de l'environnement;

conseillère pour les questions d'environnement dans le domaine de la préservation de la diversité biologique; membre de la Commission nationale ghanéenne de planification du développement. A occupé divers postes universitaires et reçu sa formation au Ghana et au Canada.

S. A. la Princesse Basma BINT TALAL (Jordanie). Fondatrice du Fonds de la reine Alia pour le développement social et Présidente du Conseil d'administration de ce Fonds; Présidente de l'Association arabe des femmes et du développement; Présidente du Comité national jordanien pour les femmes.

Nikolai DROZDOV (Russie). Auteur (questions d'environnement) et biologiste. Chargé de cours à la faculté de géographie de l'Université de Moscou; présentateur et producteur de l'émission de télévision russe bien connue Dans le monde animal et d'autres émissions sur la nature. A participé à l'expédition "L'homme et la biosphère" organisée par l'UNESCO dans les îles Tonga et Samoa dans le Pacifique. Auteur de 20 ouvrages et de plusieurs documents de recherche sur la biologie, la géographie et la conservation de la nature. Lauréat de plusieurs prix internationaux. A reçu sa formation en Fédération de Russie et en Australie. Membre de l'Explorers Club et de la New York Academy of Sciences.

David A. HAMBURG (États-Unis d'Amérique). Président de la Carnegie Corporation de New York. Membre du Conseil d'administration de l'Université Rockefeller, du Centre médical Mount Sinaï, du Museum américain d'histoire naturelle et de la Fondation Johann Jacobs. Membre de l'American Philosophical Society et de l'Académie américaine des arts et des sciences. Fonctions antérieures : membre et Président de la faculté de psychiatrie et de sciences du comportement et titulaire de la chaire Reed-Hodgson de biologie humaine à l'Université Stanford; Président de l'Institut de médecine de l'Académie nationale des sciences; Directeur de la Division de la recherche et de l'enseignement en matière de politique sanitaire et titulaire de la chaire John D. MacArthur de politique sanitaire à l'Université Harvard; Président du Conseil d'administration de l'American Association for the Advancement of Science. Président et membre de plusieurs groupes nationaux des politiques scientifiques, notamment du Conseil consultatif pour la science et les techniques auprès du Président. Travaux de recherche et publications dans le domaine des effets biologiques et des comportements d'adaptation, de l'agressivité humaine, des sciences biomédicales et du comportement, des rapports entre comportement et santé et du développement de l'enfant et de l'adolescent. A reçu sa formation aux États-Unis. Auteur de Today's Children: Creating a Future for a Generation in Crisis.

Abid HUSSEIN (Inde). Ancien Ambassadeur de l'Inde aux États-Unis. Actuel Président de l'Institut Rajiv Gandhi pour les études contemporaines à la Fondation Rajiv Gandhi.

Jacques LESOURNE (France). Professeur au Conservatoire des arts et métiers. Fonctions antérieures : Directeur du journal Le Monde; fondateur de la Société d'économie et de mathématiques appliquées (SEMA); directeur du projet Interfuturs (OCDE).

Marcilio Marques MOREIRA (Brésil). Directeur du Programme des hautes études internationales à l'Université d'État de Rio de Janeiro; Conseiller spécial auprès du maire de Rio de Janeiro et Conseiller international principal auprès

de Merrill Lynch; membre des conseils consultatifs de General Electric (Amérique du Sud), de Hoechst-Brazil et de American Bank Note-Brasil. Fonctions antérieures : Ministre de l'économie, des finances et de la planification; Ambassadeur du Brésil aux États-Unis; Directeur suppléant au Fonds monétaire international et à la Banque interaméricaine de développement; conseiller auprès du Ministre des finances et membre du Conseil d'administration de la Banque nationale de développement. A occupé divers autres postes de haut niveau dans l'université, l'administration publique et le secteur privé. Membre du Conseil d'administration de diverses autres institutions et organisations professionnelles. Auteur de plusieurs livres et coauteur de plusieurs ouvrages collectifs. A reçu sa formation au Brésil et aux États-Unis.

Laura NOVOA (Chili). Présidente de PARTICIPA (organisation non gouvernementale chilienne active dans les domaines de l'éducation et de la démocratie); membre du Conseil de PAZ CIUDADANA; associée dans le cabinet juridique Philippi, Yrarrazaval, Pulido et Langlois (industries extractives et sociétés); ancienne responsable des services publics dans les entreprises d'État minières. A collaboré à la rédaction de différents projets de loi. Membre de la Commission de la vérité et de la réconciliation. Lauréate du prix Keogh décerné pour services publics éminents par l'Université de New York. A reçu sa formation (droit) au Chili et aux États-Unis.

David PEARCE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Professeur d'économie de l'environnement à l'University College de Londres et Directeur du Centre de recherche économique et sociale sur l'environnement mondial; Président du Groupe économique de la CEE sur la pluie acide; membre du Groupe d'experts scientifiques du Fonds pour l'environnement mondial. Fonctions antérieures : conseiller privé du Secrétaire britannique à l'environnement. Auteur, coauteur ou directeur de publication de plusieurs ouvrages sur l'économie, l'environnement et le développement durable. Expérience longue et approfondie du conseil au niveau international. A reçu sa formation au Royaume-Uni.

QU Geping (Chine). Président du Comité de protection de l'environnement et des ressources naturelles au Congrès national des peuples. Fonctions antérieures : Vice-Président de la Commission de protection de l'environnement et Administrateur gouvernemental à l'Agence pour la protection de l'environnement (Chine). Chef de la Mission de la Chine auprès du PNUE. A reçu sa formation (ingénierie) en Chine et au Royaume-Uni. Auteur de nombreuses publications sur les questions relatives à l'environnement, notamment China's Environment and Development (1993) et Studies on Environmental Services in China (1986).

Maurice STRONG (Canada). Président de l'Environmental Capital Corporation; Conseiller principal auprès du Président de la Banque mondiale. Fonctions antérieures : Président-Directeur général d'Ontario-Hydro; Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement; Secrétaire général adjoint et Coordonnateur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les opérations d'urgence en Afrique; Directeur du Programme des Nations Unies pour l'environnement; Président-Directeur général de Petro-Canada; Président du Conseil d'administration du Centre de recherche pour le développement international au Canada. A reçu sa formation (gestion des entreprises) au Canada. Lauréat de nombreux prix et plusieurs fois docteur à titre honorifique.

SUH Sang-Mok (République de Corée). Membre de l'Assemblée nationale; Président du chapitre du quartier Kangnam-gu A à Séoul; Président de l'Institut pour les études de politique publique. Fonctions antérieures : Ministre de la santé et de la protection sociale; Directeur général du Bureau de coordination des politiques du Parti démocrate libéral; membre de plusieurs comités de l'Assemblée nationale; Vice-Président de l'Institut coréen du développement; Membre du Conseil des économistes à Time Magazine pour la région du Pacifique; Conseiller principal auprès du Premier Ministre adjoint et Ministre de la planification économique de la République de Corée. Auteur de plusieurs livres et articles. A reçu sa formation aux États-Unis.

Mostafa TOLBA (Égypte). Professeur à la faculté des sciences de l'Université du Caire. Président d'ECOPAST (Centre pour l'environnement et l'héritage culturel) à Washington (D. C.); Président du Centre international pour l'environnement et le développement. Fonctions antérieures : Secrétaire général adjoint et Directeur exécutif du PNUE; chef de la délégation égyptienne à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (1972) à Stockholm. A reçu sa formation (botanique) en Égypte et au Royaume-Uni. Auteur de nombreux exposés sur les maladies des végétaux, les substances fongicides et la physiologie des micro-organismes ainsi que l'environnement, dont Sustainable Development: Constraints and Opportunities (1987).

Ernst Ulrich von WEIZSÄCKER (Allemagne). Président de l'Institut Wuppertal pour le climat, l'environnement et l'énergie au Centre des sciences de la Rhénanie-du-nord-Westphalie, membre du Club de Rome. Fonctions antérieures : Directeur de l'Institut de politique européenne de l'environnement; Directeur du Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement; Président de l'Université de Kassel, en Allemagne; Président de l'Association des scientifiques allemands. Auteur de Ecological Tax Reform, Earth Policies; co-auteur de Factor Four: Doubling Wealth, Halving Resource Use (à paraître).
